

SIVU DU TANNENWALD

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 juin 2016

Sous la Présidence de BLAES Odile, le SIVU du TANNENWALD s'est réuni le 7 juin 2016 à 20 h 00.

Membres présents :

Pour Dimbsthal : Claude SCHMITT, STEVAUX Yves, WOLBERT Alex
Pour Hengwiller : BLAES Marcel,
Pour Reinhardsmunster : JEANMOUGIN Isabelle,

Membres excusés :

Pour Dimbsthal :
Pour Hengwiller : FRITZ Julien, ALLHEILLY Nicolas
Pour Reinhardsmunster : BUCHEL Caroline

Point 1 : Demandes de subvention des écoles

La Présidente expose les demandes de subvention des écoles de Hengwiller et Dimbsthal dans le cadre des sorties des classes de CM1 et CM2.

Notamment : sortie du jeudi 26 mai 2016 et sortie du 17 juin 2016

Après concertation, les membres du Bureau

DECIDENT d'attribuer la somme de 255 €/ école somme correspondant aux frais d'entrée au musée, de transport à Strasbourg et du spectacle en allemand. Cette somme sera versée sur présentation des factures correspondantes.

Point 2 : Affaires scolaires

2.1 – Rythmes scolaires

Mme BLAES Odile, Président du SIVU invite l'assemblée à se concerter sur la poursuite du programme d'expérimentation de l'aménagement des horaires des écoles pour l'année scolaire 2016/2017 car l'Inspection d'Académie nous demande notre avis.

Après concertation les membres du Bureau

DECIDENT de maintenir les horaires des écoles pour l'année scolaire 2016/2017 et ce en fonction du bien fondée et du bien-être des enfants

Ce programme d'organisation, des enseignements comme l'année passée respectera les conditions suivantes :

- huit demi-journées de cours par semaine au moins,
- cinq matinées de cours par semaine,
- 24 heures de cours hebdomadaires au maximum,
- 6 heures de cours par jour au maximum,
- 3.5 heures de cours par demi-journée au maximum,
- 1.5 heures de pause méridienne au moins,
- le volume annuel des Activités Pédagogiques Complémentaires ne sera pas modifié

Pour le bon déroulement de ce programme il a été décidé à l'unanimité, l'aménagement des horaires comme suit qui est conforme aux principes édictés par l'article 37 alinéa 1 de notre Constitution de la République Française :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Total 3h15	Total 3h15	Total 3h	Total 3h15	Total 3h
Dimbsthal	8h15 -11h30	8h15 -11h30	8h15 -11h15	8h15 -11h30	8h15 -11h15
Hengwiller	8h20 -11h35	8h20 -11h35	8h20 -11h20	8h20 -11h35	8h20 -11h20
Reinhardsmunster	8h25 -11h40	8h25 -11h40	8h25 -11h25	8h25 -11h40	8h25 -11h25
Après midi	Total 2h45	Total 2h45		Total 2h45	
Dimbsthal	13h10 -15h55	13h10 -15h55		13h10 -15h55	
Hengwiller	13h15 -16h	13h15 -16h		13h15 -16h	
Reinhardsmunster	13h20 -16h05	13h20 -16h05		13h20 -16h05	
Total /jour	6 h 00	6 h 00	3 h 00	6 h 00	3 h 00

2.2 – Fermeture de l'accueil du créneau horaire

Par courrier de la Communauté de Communes de la Région de Saverne, l'accueil du matin du périscolaire de Reinhardsmunster sera fermé à compter du mois de septembre 2016 car il s'avère que le nombre d'enfants ne serait pas suffisant pour pérenniser ce créneau d'accueil.

La séance est levée à 21 h 00.

La Présidente,
BLAES Odile

BUHEL Caroline EXC.	JEANMOUGIN Isabelle	
Claude SCHMITT	STEVAUX Yves	WOLBERT Alex
BLAES Marcel	FRITZ Julien EXC.	ALLHEILLY Nicolas EXC.